

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bure-Le-directeur-de-l-ANDRA-va-quitter-ses>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Bure : Le directeur de l'ANDRA va quitter ses fonctions**

1er août 2016

Bure : Le directeur de l'ANDRA va quitter ses fonctions

Note de Laura H. sur la liste [rezo-actu] à l'article ci-dessous :

Extrait : *"Plusieurs interrogations sont posées sur la table, concernant notamment la façon des agents de sécurité employés par l'ANDRA."*

En savoir plus ici :

<https://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-Bure-Dans-le-Bois-Lejuc-l-Andra-a-employe>

Source : France 3 Lorraine

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/meuse/bure/bure-le-directeur-de-l-andra-va-quitter-ses-fonctions-1056141.html>

Bure : Le directeur de l'ANDRA va quitter ses fonctions

Jean-Paul Baillet, directeur adjoint de l'ANDRA et directeur du laboratoire de Bure Saudron (à la limite de la Meuse et de la Haute-Marne) va quitter ses fonctions au mois de septembre, apprend t'on ce mercredi. Y-a-t-il un lien avec les évènements des 16 et 17 juillet ? Cela n'a pas été précisé.

- Par Bruno Demange
- Publié le 28 juillet 2016 à 10:42

Nous apprenons ce mercredi 27 juillet par la direction de la communication du laboratoire de Bure Saudron que l'actuel directeur du site, Jean-Paul Baillet, par ailleurs directeur adjoint de l'Etablissement Public ANDRA, quittera ses fonctions à partir du mois de septembre prochain. Aucun élément de motivation n'a été précisé pour expliquer cette décision. Nous ignorons donc si cette fin de fonction est liée ou non aux événements survenus les 16 et 17 juillet dernier dans un bois tout proche, appartenant à l'ANDRA, et situé sur la commune voisine de Mandres-la-Forêt.

Ce bois a la particularité de se trouver juste au dessus de là où devrait se trouver le futur lieu de stockage des déchets nucléaires à vie longue. Il est situé à quelques kilomètres du laboratoire, sur lequel se situerait l'entrée du futur site...et notamment la "*descenderie*" conduisant aux lieux de stockage.

La question est évidemment tentante de se demander si cette décision fait suite, ou pas, aux événements survenus les 16 et 17 juillet sur place.

Rappelons-nous... Plusieurs interrogations sont posées sur la table, concernant notamment la façon des agents de sécurité employés par l'ANDRA.

Alors qu'une plainte est en cours (pour des violences exercées par certains de ces agents de sécurité, ayant entraîné une suspicion de fêlure de côte), **trois questions restent à ce jour sans réponse :**

- pourquoi ces agents de sécurité étaient-ils armés de gourdins ?
- pourquoi ont-ils commis des violences, s'ils n'étaient pas en situation de légitime défense ?
- et pourquoi ne portaient-ils aucun insigne permettant de les identifier comme agents de sécurité privés ?

Enquête sur l'intervention des agents de sécurité

Avaient-ils le droit d'être armés de gourdins, d'être sans signe distinctif, et d'avoir fait usage de la force ?